



Comment répondre aux besoins d'emploi sur les métiers "en tension" ?

L'ESSENTIEL

Objectifs :

Professionnalisation et qualification des demandeurs d'emploi afin de répondre aux demandes d'emploi sur les métiers "en tension".

Accès à la formation des personnes ayant les plus bas niveaux de qualification.

Renforcer l'attractivité des métiers en tension (gestion des déchets, services à la personne, bâtiment...).

Une réponse socialement innovante :

Mise en place en Alsace d'un programme régional global de professionnalisation des salariés en insertion des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), organisé autour d'un guichet unique et en synergie avec tous les acteurs locaux concernés.

Plus-values :

Appui sur l'expertise spécifique d'accompagnement professionnel et social des SIAE pour la mise en place de parcours de formation qualifiants, adaptés aux différents publics.

Optimisation de la fonction de passerelle des SIAE pour l'accès à l'emploi du secteur marchand.

DEFINITION

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux non ou mal satisfaits dans les conditions actuelles en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation, de distribution dans des domaines comme vieillissement, petite enfance, logement, mobilité insertion, accès aux soins, précarité énergétique, alimentation équilibrée. »

Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire, Groupe de travail Innovation Sociale, 2011

« L'exemple alsacien est impressionnant, aux plans qualitatif comme quantitatif, grâce à un partenariat très construit sur le territoire. L'Urisea y constitue un opérateur pivot, il remplit un rôle d'interface, de simplificateur et permet l'accès aux financements et à l'ingénierie »

Isabelle Eynaud-Chevalier, Chef de service des politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la DGEFP, 2 décembre 2010.

FOCUS SUR...

Le programme régional alsacien de professionnalisation des salariés en insertion des SIAE

■ ■ L'action

Depuis 10 ans, le Conseil régional d'Alsace a développé une politique très volontariste de soutien à l'Insertion par l'Activité Economique en soutenant les SIAE dans leurs démarches de professionnalisation de leurs salariés. Depuis son adoption, le 24 juin 2011, la professionnalisation des salariés en insertion est inscrite dans le contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle 2011-2014.

Il y a 126 SIAE sur le territoire pour un chiffre d'affaire total de 116 millions d'euros qui représente plus de 11.000 emplois : c'est le réseau régional le plus important au regard de la population. Le plan de formation des salariés en insertion des SIAE 2011 propose plus de 120 actions de formation en liste principale pour plus de 2 000 places. Ces actions vont de la formation aux savoirs de base à des actions qualifiantes dans l'ensemble des domaines d'activité des structures : le nettoyage, l'entretien des espaces verts et le maraîchage, les services à la personne... La Région privilégie dans son intervention les parcours professionnalisant et qualifiant. En outre, le programme régional de formation en faveur des demandeurs d'emploi et des actifs occupés, les programmes thématiques ainsi que les actions de formation aux compétences clefs sont ouverts aux salariés des SIAE, afin d'élargir l'offre de formation ouverte à ces publics.



■ ■ Modalités de mise en œuvre

L'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace (URSIEA), qui fédère la majorité des SIAE sur ce territoire, assure l'animation et la gestion administrative et financière du programme. Un comité de pilotage réunissant les financeurs définit le programme des actions menées chaque année. La participation de la Région pour la programmation 2011, porte sur les coûts pédagogiques des actions éligibles selon les priorités régionales et s'élève à plus de 500.000 €. Les financements publics (Région, FSE, Etat, Unité Territoriale du Bas-Rhin, Conseil général du Haut-Rhin) représentent 54% des 2.318.424,21 € de coût total du plan. Plusieurs OPCA se sont associées à l'action. Leur collaboration se fait sous deux modalités : abondement sur fonds mutualisés, cofinancement sur le plan de formation des SIAE. Les SIAE qui mettent en œuvre ce programme sont elles-mêmes un investissement rentable pour la puissance publique : 1 € investi dans une SIAE alsacienne génère 3,72 € dans l'économie locale, le gain net apporté à la collectivité par les SIAE alsaciennes s'élève à 39,4 M€.

■ ■ Facteurs clés de réussite

L'URSIEA est l'interlocuteur de tous les acteurs associés, il fonctionne comme un guichet unique pour les SIAE et les partenaires. Cela garantit une centralisation des projets ; une bonne lisibilité des besoins, actions et résultats ; une mutualisation des pratiques ; une simplification administrative (gestion des dossiers, suivi des réalisations, vérification du service fait, évaluation du programme). Le Conseil régional d'Alsace mène ce programme en coordination et concertation avec tous les acteurs concernés. Des partenariats forts ont été noués avec l'ensemble des financeurs et partenaires particulièrement impliqués : acteurs de l'IAE et de l'emploi en Alsace, l'Etat (DIRECTE), le FSE, les conseils généraux alsaciens, les principaux OPCA du secteur...

A DECOUVRIR AUSSI...

Etude-action menée en Franche-Comté par le Pôle Régional d'Animation et de Développement de l'Insertion par l'Economie (PRADIE) pour favoriser l'accès à la formation des salariés en insertion des SIAE, avec le soutien du Conseil régional de Franche-Comté. Une réflexion conjointe a été menée avec les fédérations professionnelles et les organismes de représentations de salariés, sur les secteurs dits « en tension » ayant des difficultés à pourvoir les emplois proposés, dans le but de trouver des passerelles en faveur des publics issus des dispositifs de l'IAE.

A retrouver en ligne

www.essenregion.org

(Région Franche-Comté - appui à la structuration des réseaux)

IMPACTS

En 2010 :

103 SIAE ont participé au programme, soit 79% des structures du réseau qui ont proposé des formations à leurs salariés en parcours d'insertion.

2 261 personnes ont été formées sur 9 632 salariés en parcours d'insertion. La durée moyenne de formation par stagiaire est de 43h.

121 actions de formation ont été réalisées, dont 87% qualifiantes.

1ers résultats statistiques des effets de la formation sur les parcours d'insertion (données 2006) : 58% de sorties positives en moyenne pour les personnes formées, contre 46% pour les non formées.

POUR ALLER PLUS LOIN

■ ■ Contacts

Conseil régional d'Alsace
Cathy Laurent, directrice adjointe de la
Direction Education Formation
Cathy.LAURENT@region-alsace.eu

■ ■ Ressources

www.ursiea.org

www.region-alsace.eu

www.essenregion.org

Le site des politiques régionales de soutien à l'économie sociale et solidaire